

Yawenta France Association reconnue d'intérêt général loi 1901

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire du 30/06/2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à dix-neuf heure, les adhérents et le bureau de l'association Yawenta France se sont réunis sur whatsapp pour la tenue de l'Assemblée Générale annuelle sur convocation de la présidente Anaïs Vaillant .

Cette convocation à été transmise à nos adhérents par mail le quatorze juin deux mille vingt et un .

Sont présents : Véronique Coccolo, trésorière. Loïc Mejean, secrétaire. Anaïs Vaillant, présidente,

Patrick Coccolo, adhérent 2020, Colettte morizeau, adhérente 2020, Noémie Morizeau, adhérente 2020, Bérénice Morizeau, ancienne manager du centre Yawenta.

Sont représentés : Marie-Jo Derez et Philippe Derez, adhérents 2020.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement

délibérée .

L'assemblée est présidée par madame Anaïs Vaillant, présidente de l'association .

Ordre du jour :

- -Rapport comptable 2020
- -Bilan moral 2020
- -Montant de la cotisation en 2021
- -Election du bureau pour 2021
- -Questions diverses

Documents à disposition :

- -Rapport comptable 2020
- -Bilan moral 2020

Première résolution :

L'Assemblée Générale approuve le bilan comptable 2020, résolution votée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'assemblée Générale approuve le bilan moral 2020, résolution votée à l'unanimité

Troisième résolution :

Le montant de la cotisation annuelle à Yawenta France est maintenu à dix euros afin de permettre à toutes et tous de devenir adhérents en 2021. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

Le secrétaire Loïc Mejean et la présidente Anaïs Vaillant ne se représentent pas pour le bureau en 2021. La trésorière Véronique Coccolo se représente pour 2021. Les candidats aux postes de secrétaire et président se proposent lors de la tenue de l'assemblée.

Candidature au poste de Président : Patrick Coccolo Candidature au poste de secrétaire : Bérénice Morizeau

Après vote de l'assemblée à l'unanimité : Monsieur Patrick Coccolo est élu Présidente Madame Véronique Coccolo est réélue Trésorière

Madame Bérénice Morizeau est élue Secrétaire

Questions diverses:

L'assemblée se concerte sur plusieurs points :

- -la tenue de l'assemblée générale en présentiel ou en visio pour les années à venir
- -la réorganisation de l'opération Nou Bounna tatou sur une journée
- -la relance des adhésions non réactualisées en fin d'année
- -les problèmes rencontrés pour la clôture de l'ancien compte bancaire de l'association

Les membres du bureau actuel et ancien ainsi que les adhérents se félicite mutuellement de la qualité des échanges au cours de l'exercice 2020 et du travail accompli.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance

levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la présidente.

Anaïs Vaillant, Présidente Yawenta France

